

ANNEXE A

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Demande d'admissibilité au programme
Financement d'une installation septique individuelle

Nom du (des) propriétaire (s) ou ceux inscrits au compte de taxes :

Adresse de la propriété

Adresse de correspondance

Tél résidence : _____

Tél. bureau : _____

Cellulaire : _____

Je désire bénéficier du financement offert par la municipalité de St-Joseph-de-Lepage pour régler le coût des travaux de réhabilitation ou d'implantation de mon installation septique, et ce, par le biais d'un règlement d'emprunt.

Il est entendu que le taux d'intérêt sera connu lors du financement du programme seulement.

Prenez note que c'est la propriété qui sera garante de l'emprunt et non le propriétaire. En cas de vente, c'est le prochain propriétaire qui aura à payer l'échéance du financement.

Si le vendeur n'a pas payé au complet le montant de l'emprunt avec capital et intérêts avant le moment de la vente, le vendeur doit obligatoirement aviser le nouveau propriétaire de l'obligation qu'il aura à payer l'échéance de l'emprunt pour l'installation de la fosse septique s'il y a lieu.

Signature _____

Date : _____

Signature _____

Date : _____

ANNEXE A

DEVOIRS DU (DES) PROPRIÉTAIRE (S)

Par la présente, je (nous) m'(nous) engage (ons) à :

- Joindre la soumission pour l'installation septique à ce formulaire.

Nom et adresse de l'entrepreneur :

Total de la soumission (avant taxes) : _____ \$

Date prévue pour le début des travaux : _____

Nous suggérons de faire compléter deux (2) soumissions afin de trouver le meilleur prix pour votre installation.

Conformité aux lois et règlements

Les installations septiques doivent être conformes à la Loi sur la Qualité de l'environnement (L.R.Q., c.Q ») et aux règlements d'urbanisme de la municipalité de St-Joseph-de-Lepage (Permis et certificats). Le Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) prévoit qu'une étude préalable de caractérisation du site et du terrain naturel soit réalisée par une personne qui est membre d'un ordre professionnel compétent en la matière.

La caractérisation du site et du terrain naturel est une étape fondamentale de tout projet de traitement et d'évacuation d'eaux usées d'une résidence isolée. C'est elle qui fournit l'information de base nécessaire pour proposer et concevoir un dispositif d'évacuation, de réception ou de traitement des eaux usées qui convient aux caractéristiques du site et du terrain naturel.

- Fournir les résultats d'une étude de sol réalisée par un professionnel compétent en la matière (membre de l'Ordre des technologues professionnels ou ingénieurs) conformément au règlement Q2.r-22;
- Fournir une procuration ou une copie de la résolution autorisant les signatures dans le cas d'une compagnie, une société ou toutes autres entités juridiques.

ANNEXE A

Autres engagements importants

- Dégager la municipalité de St-Joseph-de-Lepage de toutes responsabilités en ce qui concerne les travaux effectués et équipements utilisés.
- Souscrire et maintenir un contrat d'entretien avec le fabricant (si requis) aussi longtemps que la garantie du système et que le Règlement Q-2, r.22 l'exigeront et fournir une copie du contrat à la municipalité ainsi qu'une copie de la preuve de l'entretien annuel.
- Entretenir mon installation septique de façon adéquate afin d'optimiser sa durée de vie et assurer la protection de l'environnement.
- Informer le nouvel acquéreur, lors de la vente de votre propriété (s'il y a lieu), de l'existence de ce règlement d'emprunt.

En foi de quoi, j'ai (nous avons) signé :

Signature _____

Date : _____

Signature _____

Date : _____

Autorisé par : _____

Fonction : _____

La municipalité de St-Joseph-de-Lepage effectuera le paiement à l'entrepreneur et au (x) propriétaires (s) sur présentation de la facture indiquant la fin des travaux ainsi que de l'attestation de conformité. L'entrepreneur devra nous faire parvenir par la suite la confirmation que la factura a été acquittée.

Faites parvenir les documents à l'adresse suivante :

Tammy Caron, dg
Municipalité de St-Joseph-de-Lepage
70, rue de la Rivière
St-Joseph-de-Lepage (Québec) G5H 3K6